

**Déclaration du Ministre d'Etat,
Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération Internationale
Ramtane LAMAMRA
à l'occasion de la Journée Nationale de l'Emigration**

La Journée Nationale de l'Emigration est marquée le 17 octobre de chaque année pour pérenniser le souvenir du sursaut collectif de milliers de manifestants pacifiques algériens établis en France qui ont été inhumainement réprimés, à Paris, en ce même jour de l'année 1961. Cette journée, qui prend place, à bon droit, parmi les séquences les plus expressives de l'unité du peuple algérien dans l'affirmation de son identité propre a eu le mérite d'acculer les autorités de la puissance coloniale à se résigner à prendre la mesure de la détermination collective à arracher l'indépendance nationale. Cette montée de notre émigration en France sur la scène de l'histoire, spectaculaire tant par sa densité patriotique que par la nature et l'envergure des crimes qui ont été commis à cette occasion par les forces coloniales contre des femmes et des hommes manifestant sans violence, a constitué l'apogée de la contribution qualitative de grande portée que les Algériens établis et réfugiés à l'étranger ont apporté à la cause sacrée de leur peuple. Partout dans leur terre d'accueil, d'innombrables Algériens de toutes conditions ont fait, en effet, écho, dans différents contextes, et sous différentes formes, à l'épopée libératrice du peuple algérien dont ils ont naturellement partagé les objectifs.

Alors que, par leur précieux sacrifice, les martyrs du 17 octobre et tous les martyrs de la Grande Révolution du 1^{er} Novembre 1954 ont rendu irrépressible la volonté du peuple algérien de s'affranchir du joug colonial, les actes des héros de la liberté et ceux de leurs bourreaux continueront, dans la mémoire collective des peuples, à porter témoignage d'une volonté de vivre à laquelle le 5 Juillet 1962 a triomphalement fait droit. L'histoire, à son tour, doit pouvoir en faire une narration complète et objective, dans le prolongement des initiatives locales bienvenues prises comme pas significatifs dans cette direction.

L'hommage bien mérité qui est fidèlement rendu à nos martyrs du 17 octobre ainsi qu'à tous les autres vient mettre en évidence cette vérité selon laquelle les grandes épreuves nourrissent les grands destins.

Depuis le recouvrement de l'indépendance, la communauté nationale à l'étranger, en tant que composante indissociable de la nation algérienne, s'est affirmée comme acteur et bénéficiaire des relations d'amitié et de coopération que l'Algérie s'est employée à promouvoir en une vaste trame de chantiers d'échanges mutuellement avantageux.

La dignité de notre communauté, ses intérêts et ses attentes sont une partie intégrante de l'action internationale de l'Algérie. Sa participation à la vie nationale, y compris dans l'exercice du pouvoir législatif à travers ses huit députés élus, lui donne une voix qui porte, d'autant plus que son influence grandissante dans de nombreux pays-hôtes met de larges segments de notre communauté en mesure de servir les intérêts en présence au moyen de ponts humains porteurs de valeurs, de culture et de richesse.

Le partenariat d'exception que les Présidents Abdelaziz BOUTEFLIKA et François HOLLANDE ont décidé de bâtir entre l'Algérie et la France trouve dans la cohérence de l'histoire commune des deux pays le levier d'une ambition et d'une exemplarité animées par un facteur humain dont la configuration spécifique n'est à nulle autre comparable.

Le Ministère des Affaires étrangères est le Ministère de la Communauté nationale à l'étranger. En tant que tel, il travaille d'arrache-pied à favoriser les gisements de solidarité entre les composantes de notre communauté, et à développer le sentiment d'appartenance à la nation algérienne en rapprochant notre réseau consulaire de nos ressortissants, tout en rehaussant ses performances, en modernisant son fonctionnement et en simplifiant les procédures, à l'image de la révolution silencieuse que la lutte contre la bureaucratie est en train de réaliser à travers le territoire national au plus grand bénéfice de tous les citoyens.

D'évidence, de nouveaux schémas d'organisation et de nouveaux modes d'interaction articulés autour d'une volonté commune de co-appropriation de l'avenir doivent pouvoir se mettre en place par la concertation et sur la base d'une citoyenneté participative inclusive.

Face aux défis et incertitudes multiples qui caractérisent notre époque, la fidélité à notre Histoire requiert des efforts accrus et solidaires pour mettre toutes les Algériennes et tous les Algériens, où qu'ils se trouvent, à l'abri de la peur et du besoin. Un grand engagement de la communauté nationale à l'étranger en soutien à l'œuvre de projection de l'Algérie dans l'avenir que conduit le Président Abdelaziz BOUTEFLIKA est dans l'ordre naturel de la continuité des valeurs symbolisées par le soulèvement du 17 Octobre 1961.